

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR.

Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 21 octobre 2022 dédiée à la Mercuriale de M. le Gouverneur à la salle du Conseil provincial

Le Président, M. Philippe BULTOT ouvre la séance à 10h30.

Les secrétaires sont MM. Stéphane LASSEAUX et Stéphane COLLIGNON.

M. Valéry ZUINEN, Directeur général, assiste à la réunion.

L'ordre du jour a été établi comme suit :

- 1) Ouverture de la séance par Monsieur le Président,
- 2) Appel nominal des Conseillers,
- 3) Accueil de Monsieur le Gouverneur par Monsieur le Président,
- 4) Prise de parole de Monsieur le Gouverneur : « La communication en matière de risques ou de crises. Enjeu ou danger ? »
- 5) Clôture de la séance par Monsieur le Président.

Appel nominal des Conseillers.

Présents :

Groupe M.R. : Philippe BULTOT, Jean-Marie CHEFFERT, Stéphane COLLIGNON, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, Pierre HELSON, Valérie LECOMTE, Arnaud MAQUILLE, José PAULET, Jean-Marie THERET, Jean-Marc VAN ESPEN.

Groupe P.S. : Eric BOGAERTS, Patricia BRABANT, Claude BULTOT, Carine DAFFE, Guy MILCAMPS, Dominique NOTTE, Patricia VAN MUYLDER.

Groupe LES ENGAGÉS : Etienne BERTRAND, Guy CARPIAUX, Christophe GILON, Stéphane LASSEAUX, Geneviève LAZARON, Pierre RONDIAT.

Groupe ECOLO : Georges BALON-PERIN, Hugues DOUMONT, Isabelle METENS, Cécile OP DE BEEK.

Groupe DéFi : Amaury ALEXANDRE.

Conseiller indépendant : Patrick PYNNAERT.

Excusés :

Mmes Catherine COLLARD (PS), Saskia JAMAR (ECOLO), Nicole LECOMTE, Bénédicte ROCHET (ECOLO) et MM. Jean-François DURY (ECOLO), Antoine PIRET (PS)

M. le Président informe que le Conseil qui a reçu un courrier de Mme Saskia JAMAR par lequel elle l'informe de sa démission.

Le Conseil reviendra sur cette démission lors de la prochaine séance.

M. le Président, signale que le projet de procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2022 sera approuvé lors de la prochaine séance du 18 novembre 2022.

Accueil de M. le Gouverneur

M. le Président invite les Conseillers à se lever pour accueillir M. le Gouverneur.

M. le Président accueille M. le Gouverneur et annonce le titre de la Mercuriale : « La communication en matière de risques ou de crises. Enjeu ou danger ? »

M. le Gouverneur prend la parole.

M. le Président remercie M. le Gouverneur.

M. le Président remercie également toutes les personnes qui ont œuvrées chaque jour pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

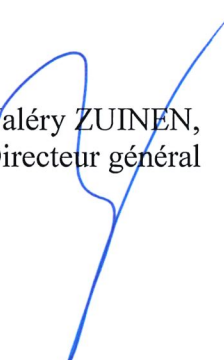
La séance est levée à 12h05.

Pour accord au titre de rapport succinct, le 21 octobre 2022.



Valéry ZUINEN
Directeur général

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 18 novembre 2022.



Valéry ZUINEN,
Directeur général



Philippe BULTOT,
Président